



# Des Objectifs Du Millénaire aux Objectifs du Développement Durable

## Les Objectifs du Millénaire

Les ODD remplacent mais surtout approfondissent les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM, ou *Millenium Development Goals* en anglais). Les ODM avaient été définis par les Etats en 2000 : ils devaient être atteints cette année (2015). Si aucun des huit ODM n'a été pleinement atteint, cela ne constitue pas un échec, car cela a permis de faire converger les politiques publiques de développement autour de thèmes communs, et de mobiliser la société civile. Un récent [rapport de l'ONU](#) propose un bilan détaillé des résultats atteints en 2014 pour chaque ODM.



Les ODM ont été critiqués pour leur formulation restreinte qui isole les objectifs entre eux. De plus, des termes clés tels que les droits de l'Homme ne sont pas mentionnés. En catégorisant les axes du développement, ces objectifs ne permettent pas de mettre en œuvre une véritable stratégie holistique de développement durable dans le monde. Dernièrement, bien que les ODM aient eu une vocation universelle, ils ont généralement été perçus comme une responsabilité laissée aux pays en voie de développement, avec l'appui financier des pays développés.

## Les ODD : une meilleure compréhension du développement durable

Les enjeux de développement auxquels le monde doit faire face sont étroitement liés entre eux ; il faut donc les traiter par le biais d'une approche intégrée si l'on souhaite réellement obtenir des résultats. Le concept des Objectifs de Développement Durable est né au Sommet Rio + 20 en 2012, la conférence des Nations Unies portant sur le développement durable. A l'issue du Sommet Rio+20, la déclaration finale « *The future we want* » actait la mise en place d'un processus inclusif, transparent et intergouvernemental pour définir les ODD. Ce processus devait également être accessible à tous les acteurs de la société civile. Le rapport a été délivré lors de la 68<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui l'a adopté le 10 septembre 2014. Ce document a permis d'identifier des critères essentiels pour les ODD : orientés vers l'action, concis, facilement communicables, limités en nombres, applicables à tous les pays. Un second rapport a fortement aidé à calibrer le contenu et les domaines d'action des ODD, il s'agit du rapport [La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète](#), délivré en novembre 2014.

Contrairement aux ODM, les ODD sont le fruit d'un travail collaboratif, conduit par un groupe de représentants de plus de 70 pays. En parallèle de ce groupe, les Nations Unies ont mené une série de sondages et dialogues multilatéraux (dont 83 consultations nationales et des sondages au porte à porte) pour directement impliquer les citoyens dans [l'identification de leurs priorités pour les ODD](#). La [plateforme My World](#) concentre ces données. Un consensus autour d'un document final a été atteint le 2 août, et le projet a été adopté à l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York fin septembre.

# Quels sont les 17 objectifs du développement durable ?



*Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.*



*Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, et promouvoir l'agriculture durable.*



*Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et à tout âge.*



*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage au long de la vie.*



*Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.*



*Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau*



*Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.*



*Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif, un travail décent pour tous.*



*Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.*



*Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.*



*Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.*



*Établir des modes de consommation et de production durables*



*Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.*



*Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.*



*Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer le processus de dégradation des sols, mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.*



*Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.*



*Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.*

# Quels défis se posent ?

## Définir et formuler les objectifs

Certains gouvernements et organisations non-gouvernementales craignent que le nombre important d'objectifs à atteindre ne représente un défi de trop grande ampleur. Il a été recommandé de concentrer l'effort commun autour d'enjeux mieux définis, afin d'éviter l'éparpillement des ressources mobilisables pour atteindre ces objectifs. La plupart des acteurs considèrent néanmoins qu'il est essentiel de garder des enjeux précis mettant en lumière des questions spécifiques tels que le genre ou les océans.

## Financer les ODD

Une autre question cruciale est celle du financement des ODD. Le Comité Intergouvernemental d'Experts sur le Financement du Développement Durable a estimé que le coût d'éradication de la pauvreté par le biais de la mise en place d'une sécurité sociale universelle serait de l'ordre de 66 milliards de dollars par an. Il est extrêmement difficile d'estimer le financement nécessaire. C'est pourquoi les travaux ont porté sur les modes de financement, plutôt que sur le montant à atteindre. La troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui a eu lieu du 14 au 16 juillet 2015 à Addis-Abeba, était l'une des étapes clés pour l'adoption des ODD en septembre. La déclaration finale a rejeté l'idée de la création d'un organisme intergouvernemental régulant la finance pour le développement mais a posé les bases d'un système mobilisant au mieux les ressources domestiques et celles du secteur privé à travers des mécanismes innovants.

## Donner de la cohérence à l'agenda post-2015

L'année 2015 est jalonnée de rendez-vous internationaux déterminants pour la suite des ambitions de l'ONU et du monde en général pour le développement durable. Ces événements correspondent à des processus différents mais qui sont extrêmement interconnectés. Ainsi, la Conférence Internationale sur le financement du Développement Durable à Addis-Abeba en juillet, l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre à New York sur le bilan des ODM et l'adoption des ODD (25-27 septembre) puis la Conférence des Parties pour un accord sur le climat à Paris en décembre (COP21) doivent apporter des réponses à des défis liés. Les ODD ne pourront donc être efficacement mis en place que s'ils deviennent la clé de voute de l'agenda post-2015 du développement à travers le monde.

## Interpeller l'opinion publique internationale

L'opinion publique internationale s'est désintéressée des OMD, d'une part à cause des débats techniques et des discours de sensibilisation parfois répétitifs, d'autre part car les négociations climatiques (COP21 fin novembre à Paris) suscitent un fort intérêt. Par ailleurs, les mécanismes de consultation et de participation mis en place pour déterminer les priorités citoyennes mondiales pour les ODD constituent une voie d'amélioration de cette situation. Il faudra maintenir à l'avenir des processus similaires qui permettront d'attirer, sensibiliser mais surtout impliquer les citoyens dans l'effort pour atteindre les ODD.



# L'action du comité 21 en faveur des ODD



Le Comité 21 soutient cet ambitieux plan d'actions que sont les ODD pour construire un « monde meilleur » post 2015. Depuis sa création suite au sommet de la Terre à Rio en 1992, le Comité 21 s'attache à promouvoir les enjeux du développement durable en France et à l'international. Notre objectif aujourd'hui est de sensibiliser et faciliter la mise en œuvre de ces ODD auprès de nos adhérents et plus largement auprès des acteurs du développement durable. Il s'agira dans les années à venir de rendre ces objectifs compréhensibles et appropriables par tous.

En tant que réseau multi-acteur rassemblant associations, entreprises, collectivités territoriales et monde académique, le Comité 21 peut jouer un véritable rôle dans la mise en place des ODD en encourageant ses adhérents à rechercher et mettre en œuvre des solutions ou des projets répondant aux critères et thèmes définis par les Objectifs.

